

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 3 novembre 2015, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M ^{me} Lucie Charbonneau,	commissaire-parent
M. Alain DuHamel,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M ^{me} Lucie Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M ^{me} Geneviève Patenaude,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Linda Gagnon a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

RESPECT DE LA PROCÉDURE DE LA CONVOCATION (R-5307/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, **PROPOSE** de déclarer la séance légale, parce que les procédures de convocation prévues à l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique ont été respectées.

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5308/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2015.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5309/SSGC)

M. Éric Filiatrault, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2015.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5310/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Respect de la procédure de la convocation;
4. Dispense de la lecture du procès-verbal;
5. Adoption du procès-verbal;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Parole à l'assemblée;
8. Parole aux élèves;
9. Planification des travaux de maintien des bâtiments et attribution des mandats de services professionnels en architecture et ingénierie - Automne 2015 à l'été 2016 inclusivement;
10. Projet de politique de sécurité des actifs informationnels;
11. Projet de politique d'utilisation des technologies de l'information;
12. Nomination d'un coordonnateur au Service du secrétariat général et des communications;

PAUSE

13. Mise en œuvre de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État;
14. Appui au canton de Wentworth;
15. Institution du comité exécutif;
16. Dossier - Protecteur 2015-16-001;
17. Suivis aux questions diverses de la dernière rencontre;
18. Questions diverses;
19. Information du comité de parents;
20. Information de la vice-présidence;
21. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
22. Information de la direction générale;
23. Tour de table - partage d'information;
24. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

- M^{me} Mélanie Pagé - Terrain de la compagnie Mueller.
- M. Christian Aubin - Grève et calendrier scolaire.

SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE (R-5311/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, propose de suspendre la séance. Il est 19 h 15.

Adopté

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE (R-5312/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, propose la réouverture de la séance. Il est 20 h 44.

Adopté

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5313/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 20 h 45.

Adopté

Président

Secrétaire